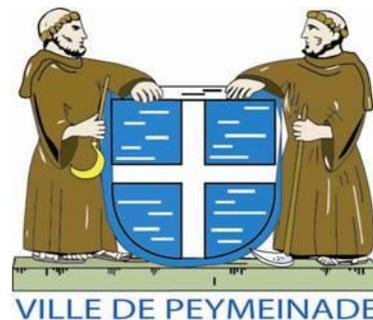


Bilan et situation : ZI de Piccourenc

Réunion de l'association
« Défendons Piccourenc »
du 1^{er} février 2014



Rappel



Zone à caractère artisanal et industriel au POS

Peu d'espace encore disponible

Aménagement en cours (ex-SCI Le Parc)

Évolution possible des activités en place

Interventions réalisées

- **LUTTE CONTRE LES NUISANCES**

VÉOLIA / VALSUD : arrêt d'activité, fin des nuisances sonores et olfactives, du charroi de camions → vigilance sur le devenir du terrain, contacts avec la Direction régionale pour exposer notre position.

SERRE DE SÉCHAGE DES BOUES : reprise d'activité, mise en service d'une unité de traitement chimique des odeurs (désodorisation), arrêt définitif car contrôle insuffisant. L'unité de traitement sera utilisée pour améliorer le fonctionnement de la station d'épuration.

VOIRIE D'ACCÈS : entièrement refaite après étude de sols, mise en place de chicanes, présence policière, traitement des eaux pluviales.

SÉCURISATION : Enrochements des berges de la Frayère.

Interventions réalisées

- **RESPECT DE LA REGLEMENTATION**

TERRAIN LOGLI / CONCASSEUR : contacts DREAL pour le concasseur, et avec l'exploitant. Déclaration faite au service urbanisme pour régularisation des travaux. Terrain sécurisé par enrochements.

CHARPENTERIE DERUAZ : PC accordé en 2009, n'a pas pu poursuivre la construction de la 2^e tranche du bâtiment. Nettoyage des abords du valon sur demande de la commune.

PROPRIÉTÉ GIANTI / BIO-ASSAINISSEMENT : PC en régularisation déposé et autorisé. Deux « Algécos » conservés pour bureaux et habillage façade avec revêtement bois.

propriété GIANTI
Bio-assainissement



ETAT ACTUEL



PROJET

Interventions réalisées

- **A PLUS LONG TERME (Stratégie, devenir)**

EX -TERRAIN SCI LE PARC : PC déposé pour bâtiments d'activités à caractère artisanal après plusieurs refus sur des activités à nuisance.

- Deux lots vont accueillir l'ex Sivades (maintenant CAPG), actuellement hébergé au sein de la station d'épuration de Piccourenc.

- Deux bâtiments construits, démarrage prochain sur les deux lots mentionnés (bureaux + entrepôt).

- Voirie à viabiliser une fois les travaux terminés (ERdF, lot restant).

Interventions réalisées

- **A PLUS LONG TERME (Stratégie, devenir) Suite...**

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : élaboration engagée en début de mandat.

- PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables) élaboré avec les parties prenantes et présenté à la population ☞ Projet politique qui donne un contexte légal pour influencer sur le devenir de la zone.

- Règlement de zone (UZa) en cours. Interdiction des ICPE, des habitations, des dépôts de toute nature, des habitations de loisirs ... empêchant l'implantation d'activités industrielles et à nuisances. Reconversion d'activité possible avec requalification vers une finalité artisanale.

☞ Volonté de valoriser la zone qualitativement et esthétiquement : volet « Aspects extérieurs » du règlement plus précis que dans le POS.